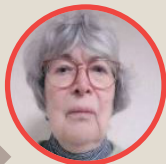


Les représentants des usagers

Clinique Mutualiste La Sagesse



M. Alain **CAZENAVE**
UDAF 35



Mme Brigitte **PELTIER**
Ligue contre le Cancer



M. Pascal **ROYER**
Association des Paralysés de France



com.des.usagers@gmail.com

Qu'est-ce qu'un représentant des usagers ?

Il est le **porte-parole de tous les usagers** (patients et proches) dans un établissement de santé. Il **promeut et défend les droits des personnes** et joue un rôle de médiateur auprès des professionnels de santé. Il **fait entendre la voix des usagers** et agit en interlocuteur de l'établissement en cas de plaintes et de réclamations.

Membre d'une association de santé reconnue et agréée, il est nommé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour une durée de trois ans renouvelables.

Le représentant des usagers **intervient au sein de la Commission des Usagers (CDU)**, commission où est notamment présente la direction de l'établissement, et qui a pour but de veiller à **faire respecter les droits des usagers et à faciliter leurs démarches**.

Les membres titulaires de la Commission des usagers sont :

Monsieur Gwenaël **GODIN**, Directeur

Monsieur Pascal **ROYER**, Représentant des Usagers

Madame Brigitte **PELTIER**, Représentante des Usagers

Dr Vincent **DENOUAL**, Médiateur médical

Monsieur Olivier **MOREAU**, Médiateur non médical

Les membres suppléants de la Commission des usagers sont :

Monsieur Alain **CAZENAVE**, Représentant des Usagers

Dr Jacqueline **JAN**, Médiateur médical

Mme Annie **CAREL MORGAND**, Médiateur non médical

Contact

Vous pouvez solliciter les membres de la commission pour toute demande d'information, plainte ou réclamation, en vous adressant au Secrétariat de Direction :
02 99 85 75 01



CLINIQUE MUTUALISTE
LA SAGESSE
GROUPE **vyv**